

Commune

DE

Basse-Goulaine

BULLETIN

MUNICIPAL

D'INFORMATION

N° 3

NOVEMBRE 1971



Chers Amis,

Voici le troisième bulletin d'informations municipal.

Les vacances sont terminées, le travail a repris partout et nous tenons à vous informer de ce qui a été fait pendant les vacances et de ce qui se prépare.

Comme vous avez pu le constater, l'activité de la Municipalité ne s'est pas ralentie malgré les mois d'Eté et vous trouverez dans ce bulletin des précisions sur le ramassage scolaire, sur le curage des fossés, sur les projets de voirie et sur la nouvelle destination de la vieille cure.

En ce qui concerne ce bulletin municipal, nous voudrions que les habitants de la Commune y participent véritablement en nous posant des questions d'intérêt général auxquelles nous répondrons dans le bulletin suivant.

Les quatre Commissions se sont de nouveau réunies, je vous signale que toutes les bonnes volontés y sont invitées.

D'autre part, un autre bulletin imprimé est en préparation et vous sera distribué vers la fin de l'année. Ce bulletin sera annuel et comportera tous les renseignements indispensables sur la vie de la Commune.

En vous souhaitant une bonne saison hivernale,

Je vous prie de croire, à mes sentiments très dévoués.

LE MAIRE,

Dr Michel HARDY



TRANSPORT NANTES - BASSE-GOULAIN

\*\_\*\*

En accord avec la Municipalité de HAUTE-GOULAIN, nous avons en MAI dernier, contacté la Maison DROUIN, en vue de révision de certains horaires des cars entre NANTES & BASSE-GOULAIN.

Nous nous étions mis d'accord sur plusieurs points et nous avons eu la surprise désagréable de voir que certains changements que nous avons demandé n'ont pas été mis en oeuvre, alors que d'autres sont intervenus sans notre accord.

Malheureusement, les services DROUIN sont organisés actuellement pour toute la saison 71 - 72 et nous ne pourrons procéder à des révisions que l'an prochain.

Nous ne manquerons pas d'intervenir en temps utile auprès des services DROUIN pour un nouvel aménagement des cars.

Toute suggestion sera portée au dossier.

COMMISSION JEUNESSE & SPORTS

AFFAIRES SCOLAIRES

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, il nous apparaît nécessaire de situer le champ des activités qui retient l'attention de notre Commission.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION

Notre Commission a eu l'occasion de se pencher sur de nombreux problèmes d'entretien et de réparation sur les terrains de jeux, de sports et dans les écoles.

Ces divers travaux sont en voie d'achèvement et doivent nous permettre d'aborder d'autres réalisations et améliorations dans la mesure où le budget communal pourra le supporter.

Nous noterons au passage, les frais importants nécessaires à l'équipement de nouvelle classe maternelle et l'aménagement de la cantine scolaire étant donné l'augmentation des effectifs.

LA RENTREE DES CLASSES

Après avoir procédé à l'ouverture d'une deuxième classe en maternelle, à l'école Publique, nous abordons l'année scolaire sans problèmes majeurs, cependant, il faut être conscient de l'augmentation non négligeable des élèves dans chaque école.

Nous avons été informés également d'une ouverture de classe à l'école Privée.

Au début de l'année scolaire 1970 - 71 les effectifs étaient les suivants :

Ecole Publique	123
Ecole Privée	143

Pour la rentrée 1971 - 72 nous enregistrons

Ecole Publique	157
Ecole Privée	145

d'où une augmentation globale des enfants d'âge scolaire en primaire et section enfantine de	36
--	----

.../...

Cet apport nouveau doit dès maintenant être pris en considération si notre Commune veut faire face aux besoins des années futures.

Les prévisions pour l'année prochaine, compte tenu des dépôts de permis de construire, laissent envisager une augmentation encore plus importante.

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Ce service mis en place cette année permet à 160 enfants de bénéficier des meilleures conditions de déplacement. (voir article)

LES ACTIVITES SPORTIVES

Les nombreux responsables des sociétés sportives ont de nouveau lancé notre Jeunesse face à diverses compétitions.

Nous noterons au sein de l'ATHLETIC CLUB de BASSE-GOULAIN, en section Basket : 3 équipes féminines et la création d'une équipe masculine.

En section Football, ce sont 6 équipes engagées en championnat qui affronteront leurs homologues des communes environnantes.

La gymnastique volontaire féminine a repris également ses activités dans le cadre des installations sportives du centre des Grézillières. Ce sont 25 personnes environ, qui sous la conduite de Madame MOREAU, Monitrice de la Jeunesse et des Sports, suivent avec assiduité les différents mouvements proposés.

Nous noterons également la reprise des cours de danse organisés par l'Association Familiale Rurale intéressant 30 enfants et se déroulant dans le contexte du Centre de la Grillonnais.

Au niveau de notre commune, toutes ces activités permettent à notre Jeunesse de se dépenser au maximum dans ces différentes disciplines et d'en tirer le plus grand profit pour leur santé et leur loisir.

Nous encourageons vivement les Jeunes et tout particulièrement les adultes qui s'occupent activement par l'encadrement de ces activités.

.../...

LES LOISIRS

Camp : Au cours de ces vacances, nous avons apprécié ce camp de Jeunes organisé sous l'égide du M R J C. Notre Commission se doit d'être attentive à toutes les initiatives de notre Jeunesse et de l'encourager.

Local-club : Depuis 3 mois un petit groupe de Jeunes tente d'établir la structure d'une équipe qui serait susceptible d'apporter son concours à la gestion d'un local-club.

Nous aurons l'occasion de préciser les buts de ce local-club qui se rapproche d'un foyer permettant ainsi aux Jeunes de réfléchir, d'organiser, et d'agir par le partage des responsabilités tant sur un plan culturel que sur celui des loisirs.

Messieurs Gérard CHAMPAIN et André BERNARD, Membres de notre Commission sont en relation permanente avec les Jeunes et les mieux placés pour nous faire part de leurs intentions.

Dressage de chiens : Une toute nouvelle activité de Loisirs et sportive vient d'être créée, c'est le dressage de chiens.

En sa qualité de responsable, Mr LE BORGNE "La Ravelonnaire" BASSE-GOULAIN anime une équipe déjà importante.

Cette Association ne demande qu'à grandir et trouve bien sa place dans le contexte de notre Commune.

Nous noterons à l'initiative des différents Présidents d'Associations, la bonne organisation de la fête d'automne INTER-SOCIETES qui est une nouvelle preuve de l'efficacité des adultes et des jeunes de notre Commune. Qu'ils en soient félicités.

Le Subdélégué à la Jeunesse,  
aux Sports & Loisirs,

J. LE MAUR



### LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, vous avez sans doute rencontré le car de ramassage qui parcourt chaque jour les principales routes de BASSE-GOULAINE.

160 enfants bénéficient de ce service créé par la Commune.

La mise en place d'un tel service, nécessite avant son lancement, de nombreuses consultations et une forte organisation à divers échelons.

Nous sommes conscients qu'il doit pouvoir encore s'améliorer cependant, nous pensons que vous comprendrez qu'il ne pourra satisfaire jamais entièrement chaque famille, étant donné les exigences et les difficultés des horaires et du parcours.

Nous vous donnons ici les deux parcours effectués :

#### TOURNÉE N° 1

Les Vallées - L'Ile Chaland - Launay-Sillay - La Chesnaie -  
La Basse-Lande - La Giraudière - La Cassardière - La Plée -  
Les Coupries - Les Rouleaux -

#### TOURNÉE N° 2

Le Mortier - Les Onchères - La Jarnigarnière -  
Le Pré aux Moines - La Croix des Fosses - La Grand'Ouche -  
Le Vigneau - La Rivière - Les Grézillières - La Trèperie -  
Le Moulin Solide - La Champagnère -

La gestion des transports scolaires va être définitivement mise au point pour l'année scolaire dans les semaines qui suivent ; cette gestion sera menée de front par la Municipalité, les Associations de Parents d'Elèves et l'Association Familiale Rurale.

Les efforts conjugués de tous ces organismes permettront d'organiser ce service si nécessaire à de nombreuses familles.

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner dans ce bulletin une information intéressante sur l'aspect financier de cette création, n'ayant pas encore tous les éléments en main.

.../...

Nous ne connaissons pas entre autre, l'importance de la subvention qui sera accordée par le Département. Sachez toutefois que c'est au mieux de l'intérêt de tous, que l'équipe a travaillé jusqu'à ce jour.

Afin de faciliter la marche de notre trésorerie et d'indemniser assez rapidement l'entreprise qui effectue les transports, nous avons demandé aux familles intéressées de bien vouloir effectuer un premier versement de 10 Francs par enfant au cours des permanences des Samedi 16 et 23 OCTOBRE de 9 h à 12 h Salle de la Mairie.

Le Subdélégué à la Jeunesse,  
aux Sports & Loisirs,

Le Subdélégué aux Affaires  
Sociales & Culturelles,

J. LE MAUR

P.-E. LYNCH



### COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES & CULTURELLES

La Commission des Affaires Sociales s'est réunie les 26 MAI, 23 JUIN et 22 SEPTEMBRE 1971

Voici un bref compte rendu des travaux effectués au cours de ces diverses rencontres et des résultats obtenus à ce jour.

#### PERSONNES AGEES

Après diverses rencontres et réunions, un comité d'animation des personnes du 3ème âge a été constitué à titre provisoire.

Composé de 11 personnes dont 8 sont des personnes âgées, il doit être l'intermédiaire entre les personnes du 3ème âge de toute la Commune et la Municipalité.

Nous pensons augmenter encore ce comité de 4 ou 5 responsables afin que les divers villages soient normalement représentés.

Les nombreuses activités prévues pour ce service vous sont décrites dans l'article aux personnes âgées que vous trouverez dans ce même bulletin.

Nous espérons créer une première rencontre amicale avec toutes les personnes du troisième âge qui le désireront dans le courant du mois de NOVEMBRE.

#### VIEILLE CURE

Nous pensons pouvoir utiliser prochainement la "Vieille Cure" qui est plus particulièrement destinée aux activités des Affaires Sociales.

Dans cette maison, vous trouverez avant la fin de l'année, - votre dispensaire - une halte d'enfants - une salle de réunions pour les personnes du 3ème âge ou autres - une bibliothèque - des bureaux qui recevront divers services extérieurs, à votre disposition.

Dans le jardin, sur la demande des mères de famille, vous disposerez d'un coin de repos pour les mères et les petits, avec bancs, balançoires et quelques autres jeux.

#### PERMANENCES SOCIALES

Diverses permanences seront mises à votre disposition dans le courant de ce trimestre : Sécurité Sociale - Agence Nationale de l'Emploi - etc...

.../...

### HALTE D'ENFANTS

Une halte-garderie d'enfants sera rapidement prête à fonctionner sous la responsabilité de l'Association Familiale Rurale.

Des locaux appropriés permettront de créer ce service dans la "Vieille Cure"

Les petits enfants y seront reçus un après-midi par semaine de 13 h à 18 h afin de permettre aux mères de famille de faire quelques courses sans soucis.

Nous espérons vous donner de plus amples précisions par circulaire ou dans notre prochain bulletin.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Un gros travail de préparation, qui a heureusement abouti à la création du service de transports scolaires pour les enfants des deux écoles, a été effectué en liaison étroite et en parfait accord entre la Jeunesse & Sports et les Affaires Sociales.

Vous trouverez les grandes lignes de cette réalisation dans une autre partie du bulletin.

### BIBLIOBUS (Bibliothèque roulante)

Un service de bibliothèque roulante de l'Education Nationale fonctionne depuis le mois d'OCTOBRE. Toutes sortes de livres, de toutes variétés et pour tous les âges, sérieux ou amusants seront à votre disposition toutes les trois semaines.

Vous y trouverez de l'histoire, de la géographie, des voyages, des romans, des policiers, de la science, de la littérature, etc... Ainsi que des romans et des albums pour les enfants et les jeunes.

Le camion fera halte dans les écoles pour les enfants et dans le Bourg pour les grandes personnes qui le désireront.

De plus, deux personnes volontaires ont la responsabilité d'un dépôt supplémentaire de livres qui permettra de servir ceux qui n'auront pu se déplacer lors du passage du camion. Il suffira de les avertir.

.../...



TRAVAIL

La situation du travail fait également l'objet des préoccupations de la Commission des Affaires Sociales.

Cette situation se présente d'ailleurs assez bien en ce moment sur BASSE-GOULAINNE. Malgré cela, nous avons pris contact avec les services de l'Agence Nationale de l'Emploi afin de faciliter le placement de ceux qui pourraient se trouver en difficultés de travail.

Au cours du trimestre, nous organiserons avec l'Agence Nationale de l'Emploi, une réunion d'informations à l'intention de tous les Jeunes de la Commune sur les diverses formations professionnelles organisées par le Ministère du Travail.

Un fichier de demandes d'emplois, très confidentiel est constitué à la Mairie pour nous permettre de connaître plus à fond, les besoins des demandeurs de travail et sera constamment tenu à jour.

Un emplacement sera également réservé à la Mairie pour afficher les offres d'emplois connues.

Nous sommes maintenant en mesure de vous informer que les Etablissements DECRE qui installeront un Grand Magasin RECORD sur la route de Vertou, dans un an environ, réservent un bon nombre d'emplois aux habitants de BASSE-GOULAINNE (une centaine).

Les personnes intéressées peuvent, dès maintenant s'inscrire à la Mairie. Leurs demandes seront étudiées en temps utile par le futur employeur.

En conclusion, Mr LYNCH responsable des Affaires Sociales, rappelle qu'il est à votre disposition les 2ème & 4ème Mercredi de chaque mois de 18 à 20 heures pour étudier tous vos problèmes : personnes âgées - vie famille ou travail.

Le Subdélégué aux Affaires Sociales  
& Culturelles,

P. - E. LYNCH

ACTIVITES DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale Communal qui siège en réunions secrètes est composé des personnes suivantes :

4 Conseillers Délégués du Conseil Municipal :

MM. AGUESSE - HERBRETEAU - JANNIN & LYNCH

4 Personnes choisies par le PREFET pour leurs activités sociales ou communales :

Mme LE MAUR - MM. COISCAUD - GRAVOUILLE L. - FIGUREAU J.

Cette commission s'est réunie deux fois. Une dizaine de dossiers ont été étudiés :

Aide aux personnes âgées  
Aide Médicale  
Aide aux Grands Infirmes Rééducation, etc...

Ces dossiers ont pour la plupart obtenu satisfaction auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Le Subdélégué aux Affaires Sociales  
& Culturelles,

P.-E. LYNCH



### ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Nous vous rappelons que l'Association Familiale Rurale de BASSE-GOULAINNE a repris ses activités pour 1971 - 1972 après avoir organisé au cours du mois de JUILLET, une ruche et un centre éducatif de vacances : ces deux services regroupant une soixantaine d'enfants de la Commune dans le cadre de la Grillonnais.

En prévision pour cette nouvelle année :

- Aide Familiale Rurale
- Aide Ménagère aux personnes âgées
- Ruche - Centre Educatif de Vacances
- Halte-Garderie d'enfants
- Cours de danse pour petites filles
- Location de machine à tricoter
- Baby Sitter
- Conférences Connaissance du Monde

Service d'informations et de formation féminine qui organisera des cours de décoration florale et d'autres réunions d'informations suivant les propositions de ses Membres.

Une enquête vient de vous être envoyée pour connaître vos besoins et envisager l'ouverture éventuelle de d'autres activités.

Pour tous renseignements concernant l'Association Familiale Rurale, vous devez vous adresser à Madame JEUSEL Secrétaire de l'Association "La Grand'Ouche" ou aux administrateurs ou responsables de votre quartier.

Le Subdélégué aux Affaires Sociales  
& Culturelles,

P.-E. LYNCH

### AUX PERSONNES AGEES DE BASSE-GOULAINNE

Comme le bulletin municipal vous l'avait laissé entendre, votre Municipalité désire créer un service spécialement attaché aux personnes âgées de BASSE-GOULAINNE.

Quels sont les buts de ce service ?

- 1°) - Créer des rencontres amicales mensuelles des personnes âgées qui le désirent, au cours d'un après-midi qui sera employé en échanges amicaux, ouvrages, jeux de société, etc...
- Un transport pourra être assuré pour toutes les personnes qui le désireront.
- Au cours de ces rencontres, les participants pourront rencontrer suivant leur désir ou leurs besoins, une personne de la Mairie pour les conseiller, l'Assistante Sociale, etc...
- 2°) - Etre en rapport constant avec les personnes âgées pour les conseiller, les aider, les documenter, concernant leurs intérêts, leurs pensions, leurs logements, etc...
- 3°) - Venir en aide éventuellement aux personnes en difficultés pécuniaires ou matérielles.
- 4°) - Se tenir à la disposition des personnes malades pour les aider à organiser leur vie de tous les jours durant cette maladie.

Ces divers buts ne sont pas bien sûr les seuls qui puissent être envisagés. L'EQUIPE acceptera toutes les idées qui pourront lui être données, afin de mieux remplir son rôle de liaison et d'amitié auprès de vous tous.

#### MOYENS D'ATTEINDRE CES BUTS :

Un comité formé de personnes âgées volontaires, se réunira autour du responsable des Affaires Sociales, pour servir de lien entre la Municipalité et les personnes âgées et créer une équipe qui :

- a) - étudiera les besoins et donnera des avis sur la façon dont fonctionnera le service des personnes âgées.
- b) - sera auprès de la Municipalité, le porte-paroles des personnes âgées de BASSE-GOULAINNE
- c) - alertera les responsables municipaux des difficultés qui auront été constatées chez l'un ou chez l'autre d'entre vous.

.../...



ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Nous vous rappelons que l'Association Familiale Rurale de BASSE-GOULAINNE a repris ses activités pour 1971 - 1972 après avoir organisé au cours du mois de JUILLET, une ruche et un centre éducatif de vacances : ces deux services regroupant une soixantaine d'enfants de la Commune dans le cadre de la Grillonnais.

En prévision pour cette nouvelle année :

Aide Familiale Rurale

Aide Ménagère aux personnes âgées

Ruche - Centre Educatif de Vacances

Halte-Garderie d'enfants

Cours de danse pour petites filles

Location de machine à tricoter

Baby Sitter

Conférences Connaissance du Monde

Service d'informations et de formation féminine qui organisera des cours de décoration florale et d'autres réunions d'informations suivant les propositions de ses Membres.

Une enquête vient de vous être envoyée pour connaître vos besoins et envisager l'ouverture éventuelle de d'autres activités.

Pour tous renseignements concernant l'Association Familiale Rurale, vous devez vous adresser à Madame JEUSEL Secrétaire de l'Association "La Grand'Ouche" ou aux administrateurs ou responsables de votre quartier.

Le Subdélégué aux Affaires Sociales  
& Culturelles,

P.-E. LYNCH

AUX PERSONNES AGEES DE BASSE-GOULAINNE

Comme le bulletin municipal vous l'avait laissé entendre, votre Municipalité désire créer un service spécialement attaché aux personnes âgées de BASSE-GOULAINNE.

Quels sont les buts de ce service ?

1°) - Créer des rencontres amicales mensuelles des personnes âgées qui le désirent, au cours d'un après-midi qui sera employé en échanges amicaux, ouvrages, jeux de société, etc...

Un transport pourra être assuré pour toutes les personnes qui le désireront.

Au cours de ces rencontres, les participants pourront rencontrer suivant leur désir ou leurs besoins, une personne de la Mairie pour les conseiller, l'Assistante Sociale, etc...

2°) - Etre en rapport constant avec les personnes âgées pour les conseiller, les aider, les documenter, concernant leurs intérêts, leurs pensions, leurs logements, etc...

3°) - Venir en aide éventuellement aux personnes en difficultés pécuniaires ou matérielles.

4°) - Se tenir à la disposition des personnes malades pour les aider à organiser leur vie de tous les jours durant cette maladie.

Ces divers buts ne sont pas bien sûr les seuls qui puissent être envisagés. L'EQUIPE acceptera toutes les idées qui pourront lui être données, afin de mieux remplir son rôle de liaison et d'amitié auprès de vous tous.

MOYENS D'ATTEINDRE CES BUTS :

Un comité formé de personnes âgées volontaires, se réunira autour du responsable des Affaires Sociales, pour servir de lien entre la Municipalité et les personnes âgées et créer une équipe qui :

a) - étudiera les besoins et donnera des avis sur la façon dont fonctionnera le service des personnes âgées.

b) - sera auprès de la Municipalité, le porte-paroles des personnes âgées de BASSE-GOULAINNE

c) - alertera les responsables municipaux des difficultés qui auront été constatées chez l'un ou chez l'autre d'entre vous.



Nous espérons que ce service créé avec votre appui et que nous voulons totalement à votre disposition, vous apportera la possibilité de rencontres amicales et vous rendra tous les services dont vous pouvez avoir besoin.

Pour nous, il nous donnera la joie de mieux vous connaître, de vous rencontrer et de vous aider.

Le Subdélégué aux Affaires Sociales  
& Culturelles,

P.-E. LYNCH

COMMISSION AGRICULTURE & COMMERCE

En vue de l'ouverture du "RECORD", route de Clisson, fin 72, contact a été pris avec Mr Michel DECRE qui a bien voulu venir à une réunion à la Mairie, exposer les possibilités de collaboration susceptibles d'être offertes aux commerçants et producteurs agricoles de BASSE-GOULAIN (en particulier, légumes, fleurs et pépinières).

Tout commerçant intéressé peut entrer en contact avec Mr DECRE pour étudier la possibilité de fournitures à RECORD.

Pour les productions agricoles de fruits et légumes, une place couverte serait attribuée dans des conditions à déterminer.

Mais en réunion de commission, il a été jugé impossible une chose nécessaire : un approvisionnement constant dans tous les articles. C'est pourquoi Mr TASCAN, grossiste de BASSE-GOULAIN poursuit cette affaire lui-même étant donné qu'il serait intéressé et susceptible d'avoir le concours de d'autres commerçants spécialisés en fruits, artichauts, agrumes, etc...

Si l'accord peut se faire, un certain nombre de maraîchers de notre commune trouveraient là un débouché puisque Mr TASCAN collecte déjà de la marchandise chez plusieurs.

Pour ce qui est des fossés et chemins sur l'ensemble de la Commune, il est évident que nous ne pourrons pas faire partout du premier jour. Un premier travail important a été fait, le recensement des chemins et une carte a été établie.

Cela ne remplace pas les visites sur place, mais sans que cela paraisse, nous aurons là un outil précieux dont nous devons remercier ceux qui l'ont établi.

Dans un bref délai, les crédits sont accordés et l'entreprise désignée.

L'assainissement des points les plus urgents (une dizaine de kilomètres) qui nous ont été signalés, sera entrepris.

Encore une fois, tout ne sera pas fait cette année, mais nous comptons bien y mettre de l'ordre.

Quelques jours avant l'ouverture de la chasse, un arrêté municipal a été adopté à la demande de la Commission Agricole, interdisant la chasse dans les cultures légumières ; que chacun comprenne qu'il s'agit là de protéger les récoltes et même le matériel (vitre ou plastique) qui subissent parfois des dégâts appréciables.

Le Subdélégué à l'Agriculture  
& au Commerce,

L. CASSARD



## LA CIRCULATION ET SES CONTRAINTES

Vous avez pu observer que les problèmes de circulation deviennent chaque jour de plus en plus cruciaux.

BASSE-GOULAINNE n'échappe pas à cette maladie des temps modernes, et ses vieilles artères mal préparées à canaliser ce flôt envahissant, dû à l'accroissement du parc automobile et pour notre Commune, en particulier à l'ouverture du Pont de Bellevue.

Ces vieilles artères disais-je souffrent et ne laissent plus de place aux pauvres piétons, surtout au coeur de notre cité où la voirie urbaine non bordée de trottoirs constitue un réel danger pour tous les usagers.

Ceci nous a amené à faire quelques aménagements et à prendre des dispositions, afin de limiter les risques d'accidents.

Ce sont ces réglementations que je viens vous rappeler aujourd'hui par ce qui suit.

- tous les véhicules à moteur ne doivent pas sur les portions de voies urbaines et dans les agglomérations, circuler à une vitesse supérieure à 60 km/heure.

Dans les autres portions, c'est-à-dire la C D 119 de la limite avec la Commune de HAUTE-GOULAINNE au Coin des Rouches, jonction avec la R N 751 et la C D 319 du carrefour de la Plée, c'est-à-dire de la D 315 au Bas du Bourg, jonction avec la C D 119 inciter les usagers à la prudence en leur recommandant de rouler à une vitesse maximum de 80 km/heure.

Dans l'agglomération de BASSE-GOULAINNE, -- Bas du Bourg, 1 stop a été mis en place pour régler l'écoulement du trafic en provenance de HAUTE-GOULAINNE par le C D 119 et l'écoulement du trafic de la voie communale n° 201 dite du Bourg débouchant dans le carrefour du C D 119 et du C D 319. Tous conducteurs en provenance de ces deux directions, doivent marquer l'arrêt et respecter le stop pour céder le passage aux véhicules circulant sur l'itinéraire de liaison avec l'extrémité Sud du Pont de Bellevue, par les C D 319 & 119.

Nous vous rappelons pour mémoire que l'écoulement du trafic de la voie communale n° 201 dite Grand'Rue dans le Bourg, débouchant dans le carrefour du C D 119 & du C D 319 est interdit dans le sens Place de l'Eglise vers Cimetière.

.../...

Le stationnement des véhicules est interdit à l'intérieur de l'agglomération du Bourg, sur le C D 319 dans la portion comprise entre la Place de la Mairie et le Bas du Bourg.

Nous demandons d'autre part, aux parents venant accompagner leurs enfants à l'école en voiture, de ne pas s'engager sur la Place de la Mairie aux heures d'entrée et de sortie des classes, mais d'utiliser plutôt le parking de l'Eglise, ceci afin d'éviter tout accident pouvant résulter d'une manoeuvre de dégagement alors que le car de ramassage scolaire vient déposer les enfants sur ladite place.

Nous demandons à tous les usagers, de bien vouloir respecter ces diverses réglementations et observations et de s'y conformer pour la sécurité de tous.

Parallèlement aux problèmes de circulation, vient se greffer un problème de stationnement.

Vous avez pu remarquer que depuis quelques temps, le mur de la vieille cure dans le Bas du Bourg a été abattu et qu'un espace assez important a été dégagé et nivelé. Cet espace sera aménagé en parking dans les prochaines semaines, ce parking pourra être utilisé par tous, afin de décongestionner les aires de stationnement qui sont très limitées dans notre Commune.

Le Subdélégué à l'Administration,

B. JANNIN



FETE INTER-SOCIETES

Le 12 SEPTEMBRE 1971, BASSE-GOULAINNE réunissait l'ensemble des sociétés existant sur la Commune et organisait une fête locale au terrain municipal de la Razée.

Cette fête regroupait toutes les associations existant sur BASSE-GOULAINNE (Amicale des Ecoles - Anciens Combattants - Association Familiale Rurale - A. C. B. G. (Football et basket) - Chasseurs - Secours Mutuels - Donneurs de Sang - Association de la Grillonnais - etc...)

Chacune de ces sociétés assurait la responsabilité d'un stand où elle avait apporté le maximum de bonne volonté, ce qui a favorisé un climat de parfaite entente et par la même occasion, une bonne réussite.

Cette fête s'est terminée par un repas froid, copieux, animé par un orchestre sympathique qui a su distraire l'ensemble des convives et apporter une bonne ambiance.

Nous souhaitons que pour les années futures, l'ensemble des sociétés de BASSE-GOULAINNE continuent l'effort qu'elles ont entrepris pour la réalisation de cette fête INTER-SOCIETES, de façon que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles et apportent à la Commune, dans une ambiance de sérénité, le regroupement dans la bonne entente de TOUS.

AVIS AUX CHASSEURS

Considérant que l'exercice de la chasse dans les terrains de cultures légumières cause des dommages aux récoltes et occasionne une perte de la production. Par arrêté municipal, en date du 21 SEPTEMBRE dernier, il est interdit de chasser sur l'ensemble des terrains de cultures légumières de la Commune, sauf autorisation de l'exploitant qui assure la responsabilité des dommages causés.

Egalement, il a été signalé que la présence de chasseurs dans le Hameau des Grézillières avait failli causer un accident.

Afin d'éviter que cela se reproduise, les chasseurs sont invités à bien vouloir éviter cette propriété.

PENETRANTE SUD - SECTION R N 751 - TOURNEBRIDE

En vue de procéder à l'exécution des opérations topographiques et de sondages relatives aux études du projet de la pénétrante Sud du Pont de Bellevue à la N 148 bis, les agents du service des Ponts & Chaussées, les géomètres et les entrepreneurs auxquels ce service délèguera ses droits, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes à l'exception des maisons d'habitation, et ce, sur le territoire de la Commune.



CONCOURS DES JARDINS ET MAISONS FLEURIS

Après une tournée minutieuse sur tout le territoire de la Commune, le 25 JUIN dernier, un jury composé de : Messieurs GLOTIN, Ancien Ingénieur des Plantations de la Ville de NANTES, COISCAUD Marcel, LECAMP Michel, VINET Michel, horticulteurs paysagistes et POMMEROL Michel, Professeur section horticulture du Centre de la Grillonnais, attribuait les prix suivants :

1ère Catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

- 1er Prix - Mr OLLIVIER Marcel - Le Corleveau
- mention honorable : Mr GUERIN Luc - Le Vigneau
- 2ème Prix - Mr DALLOT Louis - La Cassardière
- mention honorable : Mr STOINSKI - Launay-Bruneau
- 3ème Prix - Mr RENAUD Pierre - Le Hamelin
- mention honorable : Mr CASSARD Henri - La Cassardière

Mentions spéciales :

- Mlle EPIED Lucie - Les Vallées
- Mr PAUL Pierre - Les Rouleaux
- Mr RICHARD Fernand - La Rivière

2ème Catégorie : Maison avec décor floral installé sur la voie publique

- 1er Prix - Mr GRIMAUD Emile Fils - Le Corleveau
- 2ème Prix - Mr CHASTEAU Jean - La Rivière

3ème Catégorie : Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue

- 1er Prix - Mr ARDOUIN Théophile - Le Tertre
- 2ème Prix - Mr BOUYER Joseph - Le Bourg

Mentions spéciales :

- Mme DUTEIL Marie - Le Tertre
- Mr GRIMAUD Emile Père - La Trèperie
- Mr DURAND Joseph - La Trèperie

.../...

4ème Catégorie : Maison ayant des possibilités limitées de fleurissement

- 1er Prix - Mr BELLIVEAU Raymond - Hameau des Grézillières
- 2ème Prix - Mr COTTINEAU Joseph - Hameau des Grézillières

6ème Catégorie : Restaurants

- 1er Prix - Restaurant "MON REVE" - Le Bois Moreau

Mentions honorables :

- Restaurant "DU PARC" - Les Grézillières
- Restaurant "DE LA RIVIERE" - La Rivière

Monsieur le MAIRE qui accompagnait les membres du Jury remercie toutes les personnes qui ont fait un effort dans le domaine du fleurissement de la Commune et félicite particulièrement les heureux lauréats.

RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA POPULATION

Le recensement général de la population de 1968 donnait un résultat de ..... 2.251 habitants  
Accroissement de la population résultant du recensement complémentaire ..... 337

Nouvelle population légale ..... 2.588

Nombre d'immeubles neufs contenant des logements achevés. Édifiés depuis le recensement général : 85  
Nombre d'immeubles en construction ..... 55

Population fictive ..... 220

Population totale de la commune ..... 2.808

De plus 58 permis de construire ont été délivrés pour lesquels les constructions ne sont pas commencées.



DEMANDES D'EMPLOIS

Ménage cherche travail sur la Commune de BASSE-GOULAINÉ

le mari - Ouvrier Maraîcher ayant bonne expérience de la profession, cherche une place chez un maraîcher de BASSE-GOULAINÉ, de préférence

la femme - cherche du travail comme femme de ménage

s'adresser à la Mairie

GARDES D'ENFANTS A LA JOURNEE

Deux personnes de BASSE-GOULAINÉ s'offrent pour garder des enfants durant la journée

Il s'agit de :

- Mme PEREZ - Lotissement de la Grand'Ouche - lot n° 69 -
- Mme AVRIL - Le Bourg (face à la pâtisserie)

PASSAGE DU BIBLIOBUS

Nous vous annonçons le passage du bibliobus. Malheureusement, cette année du fait d'une augmentation très importante de tournées, cette bibliothèque tournante ne pourra nous être assurée que tous les 3 mois. Nous espérons une amélioration dans le circuit, l'année prochaine.

1°) - Le bibliobus peut vous fournir tous les genres de livres que vous pouvez désirer :

- livres et albums pour jeunes
- romans pour les adolescents
- romans et policiers pour les adultes
- tous les ouvrages documentaires : philosophie - religion - sciences sociales - enseignement - sciences mathématiques - littérature - géographie - voyages, etc...

2°) - Le prêt des livres est gratuit

3°) - Le bibliobus passera dans chaque école pour fournir des livres aux enfants. Puis il restera 1 h 30 sur la Place de la Mairie, pour prêter des livres aux adultes.

4°) - De plus, un dépôt de 300 volumes sera organisé à la "vieille cure" et vous pourrez vous y approvisionner en livres, chaque fois que vous le désirerez. Ce dépôt sera ouvert à votre service :

- le mercredi soir de 19 à 20 heures
- le dimanche de 11 h 15 à 12 h (après la messe).

5°) - Le service de bibliobus sera assuré par :

Monsieur & Madame ROLLAND  
La Courgelière

à BASSE-GOULAINÉ

Le Subdélégué aux Affaires Sociales  
& Culturelles,

P.- E. LYNCH



DERNIERE MINUTE

CLUB DES PERSONNES AGEES

Le Comité du 3ème âge invite toutes les personnes âgées de BASSE-GOULAINNE à participer à la première réunion d'informations pour la création du Club des Personnes Agées.

Au cours de cette réunion d'informations qui aura lieu le

26 NOVEMBRE A 15 heures à la "VIEILLE CURE"

\*\_\*\*

sous la présidence de Mr le MAIRE de BASSE-GOULAINNE

Deux Responsables des Clubs de NANTES et SAINT SEBASTIEN nous parlerons des diverses réalisations des Clubs de personnes âgées dans ces deux villes.

Puis, au cours d'un goûter amical, nous pourrons échanger des idées et décider comment nous organiserons nos réunions de Club à BASSE-GOULAINNE.

Vers le 15 NOVEMBRE, les responsables du Comité passeront chez chacun de vous, vous reparler de cette rencontre et vous offrir un moyen de transport pour cette réunion si vous désirez y assister.

Nous vous espérons nombreux à cette première rencontre.

Le Comité des Personnes du 3ème Age

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le MAIRE de BASSE-GOULAINNE et les Conseillers Municipaux invitent les habitants de BASSE-GOULAINNE à se joindre aux Anciens Combattants et à eux-mêmes pour commémorer le 11 NOVEMBRE.

Au souvenir de l'ARMISTICE de 1918 nous joindrons dans une même pensée toutes les victimes des guerres qui nous ont frappés récemment.

l'horaire est ainsi établi :

10 h 45 - Rassemblement devant la Mairie

11 h - Cérémonie Religieuse

12 h - Cérémonie du Souvenir au Cimetière

Nous comptons sur une grande participation de la population pour donner à cette cérémonie, tout l'éclat qu'elle doit revêtir.



AVIS DIVERS

LIT POUR MALADE

Un généreux donateur ayant fait don à la Commune d'un lit spécial pour malade, celui-ci se trouve à la disposition de toutes personnes qui en auraient besoin. La demande devra être faite à la Mairie.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le JEUDI 11 NOVEMBRE étant jour férié, la collecte des ordures ménagères de la Commune aura lieu le lendemain, 12 NOVEMBRE aux heures habituelles.

DEVERSOIR MUNICIPAL DU PONT DE L'ARCHE

Celui-ci est maintenant clôturé par des ganivelles et règlementé.

Les jours d'ouverture sont :

- le lundi de 9 h à 12 h
- le jeudi de 15 h à 17 h
- et le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Tous les dépôts en dehors de l'endroit réservé à cet effet, et pendant les heures de fermeture seront très sévèrement sanctionnés.

Il est également rappelé que ce dépôt est strictement réservé aux habitants de la Commune.

PREPARATION MILITAIRE "MARINE" EN 1971 - 1972

Une préparation militaire propre à la Marine est instituée.

Elle s'adresse aux jeunes gens âgés de 17 ans au moins et qui ne sont pas susceptibles d'être appelés sous les drapeaux avant la fin du cycle d'instruction.

Tous les renseignements nécessaires seront donnés aux intéressés par le Bureau d'Information de la Marine et également par Mr PEYRAT Albert, Centre de la Grillonnais.

JOURNEE NATIONALE DES VIEILLARDS DU 24 OCTOBRE 1971

Nous avons le plaisir de vous informer que la quête effectuée sur la Commune pour la Journée Nationale des Vieillards a rapporté la somme de : 550,00 F

Nous espérons pouvoir obtenir, auprès du Comité National chargé de la répartition, une partie de cette somme pour la Commune. Grâce à vous, nous pourrions améliorer un peu "l'hiver de certains".

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de participer généreusement au succès de cette Journée et tout spécialement les restaurants qui ont accepté la quête durant le service.



EXHIBIT

PRELIMINARY MILITARY TRAINING IN 1971 - 1972

The operation military training in 1971 and 1972

1971-1972

The first phase of the military training in 1971 and 1972 was the basic training of the recruits. This phase was completed by the end of the year. The second phase was the advanced training of the recruits. This phase was completed by the end of the year. The third phase was the specialized training of the recruits. This phase was completed by the end of the year.

1. THE BASIC TRAINING

The basic training of the recruits was completed by the end of the year.

2. THE ADVANCED TRAINING

The advanced training of the recruits was completed by the end of the year. The recruits were trained in the use of weapons and in the tactics of combat.

3. THE SPECIALIZED TRAINING

The specialized training of the recruits was completed by the end of the year. The recruits were trained in the use of specific weapons and in the tactics of combat.

The specialized training of the recruits was completed by the end of the year. The recruits were trained in the use of specific weapons and in the tactics of combat.

The specialized training of the recruits was completed by the end of the year. The recruits were trained in the use of specific weapons and in the tactics of combat.

The specialized training of the recruits was completed by the end of the year. The recruits were trained in the use of specific weapons and in the tactics of combat.